La Vie Ensemble Asnans Beauvoisin



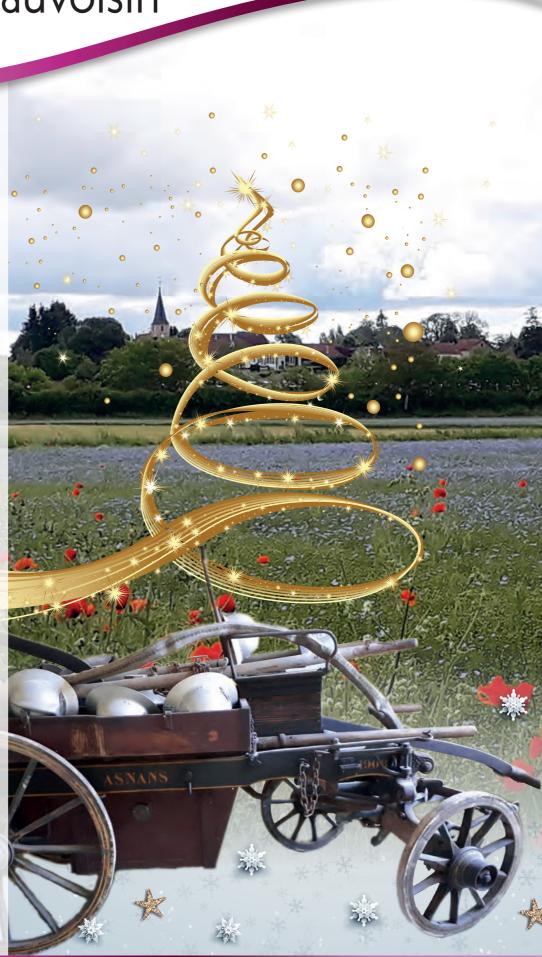












SOMMAIRE

Démarches civiles	2
Carte d'identité - Passeport	
Autorisation de sortie du territoire	
L'édito du Maire	3
Le mot du Maire Délégué	4
Démarches civiles	4 - 5
Recensement	
Certificat d'immatriculation	
Carte avantages	
Jeunes - Liens utiles État Civil	_
	5
Urbanisme	6 - 7
Travaux et entretiens - La fibre	
Devoir de mémoire	8 -9
La crèche	10
Relais petite enfance	10
Écoles maternelle et élémentaire	10 - 11
APE	11
Souvenirs	12
Acteurs de la vie quotidienne	13
Céline Fleurs - S'Pass Conduite	
Intermarché - La Biolangerie	
Associations	14 - 16
Compagnie des Archers	
Don du sang - Les amis du Loupot	L
ACCA - Foyer rural - Opération brioci	
Hommage et convivialité	17
Jean Babet - Raymond Chamaud	
Rencontre avec Sylvanie	
Noce de platine	
Environnement	18
Piquets Réflecteurs - Fleurissement	
Info diverses	19
Location de salles	
Numéros d'urgence	
Disparition de chats	
Les services de la Plaine jurassienne	20
Portage des repas - Transport	
La maison des services	
Médiathèque André Besson	
Ordures ménagères 3919, arrêtons les violences	
3717, arretoris les violences	

Bulletin municipal Asnans - Beauvoisin N° 17 Décembre 2021

Directeur de publication : Éric Fluchon Rédacteur: Commission communication Photo couverture: Christelle Pilard Photos: mairie d'Asnans Beauvoisin Réalisation: cré@ction Nelly Bressand Distribution: par nos soins

Dépôt bibliothèque départementale : décembre 2021

DÉMARCHES CIVILES

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

Elle est obligatoire:

- pour se présenter aux examens (Brevet des Collèges, ...), à la journée du citoyen, pour passer le BSR, le permis de conduire...
- pour sortir du territoire français pour adultes et enfants dès le premier âge.



s'adresser au secrétariat de mairie de Chaussin et prendre un rendez-vous :

03 84 81 80 12

Prévoir votre demande suffisamment tôt et munissez-vous de :

- Votre numéro de pré-demande de moins de 6 mois
- 2 photos d'identité récentes,

découpées, aux normes couleurs, sans lunettes, tête droite, dégagée, pas de sourire, pas de signes distinctifs, sans bijoux

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Ancienne carte d'identité
- 25 € en timbre fiscal si ancienne carte perdue + déclaration de perte
- Pour les mineurs : accompagné d'un parent, copie acte de mariage des parents ou livret de famille, et copie acte de naissance, si première demande.

Pré-demande à réaliser en ligne sur le site :

https://passeport.ants.gouv.fr/vos-demarches

La présence du demandeur est OBLIGATOIRE pour signature du dossier et empreinte.

Validité de votre carte d'identité : 10 ans

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Le passeport biométrique est établi exclusivement dans l'une des mairies du Jura équipées d'une station, : Chaussin. Il nous est indispensable, prendre rendez-vous



auprès de cette mairie pour déposer la demande : 03 84 81 80 12 Pré-demande à réaliser sur le site :

https://passeport.ants.gouv.fr/vosdemarches

Validité de votre passeport :

mineurs: 5 ans • majeurs: 10 ans

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents, doit être muni d'une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport) et d'une autorisation de sortie du territoire.

Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent ou responsable légal: formulaire Cerfa n°15646*01 à télécharger sur internet, sur https://www.service-public.fr

Ce formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

CONTACTER VOTRE MAIRIE

1 rue du 19 mars 1962 03 84 81 80 78

mairie-asnans-beauvoisin@wanadoo.fr

lundi et vendredi 9h - 12h • mardi 16h30 - 19h00 et sur rendez-vous avec M. le Maire.

Retrouvez les informations de votre commune : club.quomodo.com/commune-asnans-beauvoisin

La commission communication remercie tous les habitants qui l'ont accueillie pour la réalisation de ce journal d'informations. Elle compte sur votre participation pour la prochaine parution en lui envoyant textes et photos: Christelle Pilard - 06 68 08 60 60 - manu 15@wanadoo.fr

L'ÉDITO DU MAIRE



Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Eté 2020 chaud et sec, 2021 sera pluvieux provoquant les inondations du 14 juillet que vous avez connues.

La COVID 19 bien que l'on pensait s'en débarrasser au plus vite grâce à la vaccination est toujours bien présente nous obligeant à respecter le pass sanitaire et le port du masque lors de nos déplacements.

Concernant notre commune les travaux entrepris en 2020 se sont achevés durant l'année :

- les columbariums, cavurnes et jardin du souvenir pour le cimetière
- le mur vers l'église, le logement de l'ancienne mairie d'Asnans et celui de l'école de Vornes
- la première tranche pour les lampadaires LED sur Asnans et modification des postes sur Beauvoisin avec mise en place d'éclairages supplémentaires
- l'acquisition de la maison François Desbiez pour le terrain nous joignant. Après bornage celle-ci sera revendue prochainement
- la chaudière de l'église a été remplacée à la demande du Père Lonjarret, celle-ci avait une cinquantaine d'années. Je remercie la paroisse de nous avoir aidé à financer ce projet ainsi que la commune de Gatey qui participe pour 30%. L'année prochaine nous reverrons l'éclairage et la sonorisation comme l'a demandé Monsieur le Curé.

Pour 2022 une nouvelle tranche pour l'éclairage à LED sera définie afin de profiter d'une subvention de 50% par le SIDEC.

Portes et fenêtres sont à voir sur certains bâtiments communaux ainsi que le reconditionnement de la cuisine pour la salle de Beauvoisin qui se loue particulièrement bien.

Les travaux de curage des fossés ont débuté cet automne et nous continuerons en 2022 par tranche.

Pour ce qui est de la voirie, un goudronnage est prévu place de l'église devant le Pôle Pasteur. Plusieurs de ces travaux peuvent rentrer dans le CRTE - plan de relance et transition écologique - afin d'obtenir les subventions. Vous êtes nombreux à nous demander "c'est pour quand la fibre". Déjà bien démarré, ce réseau devrait être opérationnel fin du deuxième trimestre 2022, si les composants ne manquent pas.

Enfin, cette année, nous avons pu rendre hommage aux victimes de guerre pour le 11 novembre et vous avez été nombreux à Asnans comme à Beauvoisin. Nous avons profité de poèmes et chansons des classes CE et CM de l'école de Chaussin accompagnées de leurs enseignantes que je remercie particulièrement.

Le vin d'honneur qui suivit nous a permis de se retrouver et d'échanger ainsi que de passer un bon aprèsmidi autour du repas que nous avait préparé la Table d'Asnans.

Toutes les associations ont repris leurs activités et notre village commence à retrouver sa convivialité. Mais restons prudent afin de ne pas revenir à ce que nous avons vécu.

Je remercie tous les membres du conseil municipal, maire délégué et adjoints sur lesquels j'ai pu m'appuyer durant cette année.

Tous ont une place dans les différentes commissions qu'ils assurent et que j'encourage à poursuivre leurs dévouements.

À notre personnel toujours compétent dans son travail, un grand merci.

Février 2022 Jean-Claude prendra sa retraite bien méritée après 25 ans au service de la commune; je le remercierai le temps venu.

Merci à celles qui ont élaboré ce bulletin; c'est un travail qui demande du temps.

À toutes et tous, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022, qu'elle apporte bonheur et santé dans vos familles.

Bien cordialement Votre Maire, **Éric Fluchon**



LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ



Chers Administrés,

Cette année s'achevait avec une pointe de lueur à l'horizon; malheureusement celle-ci s'assombrit avec la reprise de la pandémie. Mais restons

vigilants car, comme nous le voyons, rien n'est acquis.

Je suis venu à vous, accompagné de personnes dévouées pour la distribution des colis pour nos aînés et l'opération brioches de l'APEI destinée à soutenir des programmes d'aides aux handicapés. Ceci m'a permis de me présenter et je vous remercie de votre accueil chaleureux.

Nous avons terminé les travaux de rénovation du dernier logement et de la cage d'escalier de l'ancienne école de Vornes, la réception effectuée, celui-ci a été loué de suite.

Dès à présent, nous nous orientons sur le bâtiment de la Mairie annexe de Beauvoisin pour le remplacement des fenêtres et volets du logement.

Une étude est également en cours pour la création d'un espace office de la salle des Fêtes pour la préparation et le réchauffement des plats.

Je remercie Monsieur le Maire, le conseil municipal, les agents municipaux pour tout le travail effectué et les associations qui reprennent petit à petit leurs activités.

J'adresse mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé à tous les habitants pour cette nouvelle année.

Jean-Louis Chevriau Votre maire délégué

DÉMARCHES CIVI

RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE À L'ÂGE DE 16 ANS

Depuis janvier 1999 cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Toute personne garçon ou fille, de nationalité française doit se faire recenser entre la date de son seizième anniversaire et le dernier jour du troisième mois suivant.

Pour ce faire, vous devez vous présenter à la mairie de votre domicile, muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Il peut se faire sur internet : service-public.fr

Au consulat ou à l'ambassade de France si vous résidez à l'étranger. Si vous ne pouvez pas faire cette démarche personnellement, elle peut être accomplie par le représentant légal.



Ce recensement permet d'être convoqué à la JDC Journée Défense et Citoyenneté.

Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens: BEP, Bac, permis de conduire, ... ou aux concours administratifs organisés par l'administration française:

- avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif
- à partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire un examen : BEP, Bac, ... à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Tout véhicule terrestre à moteur (voiture particulière, 2 roues y compris de moins de 50 cm³, véhicule utilitaire, tracteur et autre engin agricole), ainsi que remorque au PTAC supérieur à 500 kg, doit être immatriculé pour circuler sur la voie publique.

Si vous achetez un véhicule d'occasion, vous avez un mois pour le faire immatriculer et obtenir ainsi une carte grise (désormais appelée certificat d'immatriculation).

Après ce délai, si vous ne pouvez pas présenter ce document à votre nom, vous risquez une amende.

Il n'est désormais plus possible de demander un certificat d'immatriculation auprès de la Préfecture. La démarche s'effectue, soit auprès d'un professionnel habilité, soit en ligne :

https://immatriculation.ants.gouv.fr.

Même procédure pour demander un duplicata, lors d'un changement de titulaire, d'adresse, de cession de véhicule ou autre motif.

CARTES AVANTAGES JEUNES 2021 – 2022

Nouveauté : La carte AVANTAGES JEUNES devient la e-Carte !

Mais la carte en version classique avec son livret reste d'actualité.

Des idées plein la tête et des avantages permanents sur présentation de ta e-Carte



Grâce à ton smartphone, télécharge ARGOPLAY et rends ton livret AVANTAGES JEUNES interactif avec la dématérialisation du livret de réductions.

Cette e-Carte Avantages Jeune propose plus de **3200** réductions et gratuités pour la culture, les loisirs, le sport et la vie quotidienne (déplacements : TER, Mobigo, ...), logement, restauration, shopping, ... acceptées par plus de 2000 partenaires.

Et avec le site **avantagesjeunes.com** tu peux accéder à des bons plans qui ne sont pas présentés dans le livret.

Pour créer et activer ton espace sur le site :

- connecte-toi sur le site: avantagesjeunes.com,
- entre ton n° de e-Carte
- et ton code de première connexion
- puis renseigne ton profil.

Retrouve toutes les informations sur ton livret AVANTAGES JEUNES 2021 – 2022

INTERNET: VOS LIENS UTILES

Service carte grise et permis de conduire :

www.jura.pref.gouv.fr

Urbanisme, déclaration de travaux, permis de construire, ...:

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Extraits documents cadastraux:

www.cadastre.gouv.fr

Inscription, recherche d'un emploi :

www.pole-emploi.fr

Sictom de Dole, demande ou changement de bac, demande de badge déchèterie :

www.sictomdole.fr

Le verbe aimer est difficile à conjuguer : son passé n'est pas simple, son présent n'est qu'indicatif et son futur est toujours conditionnel. JEAN COCTEAU

BLOC NOTE.



La famille s'agrandit! Bienvenue à ...

Côme Buchaillot né le 29 novembre 2020 Louison Lecanu née le 08 septembre 2021

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés



Virginie Garcia Espina et David Berthaud 17 avril 2021

Amandine Leduc et Anthony Pinto 11 septembre 2021

Murielle Paris et Frédéric Raymond 18 septembre 2021



Jean Babet - 25 decembre 2020

François Desbiez - 23 janvier 2021

Dominique Jolliet - 7 février 2021

Henri Berthaud - 1er mars 2021

Bernard Lime - 25 avril 2021

Raymond Chamaud - 27 mai 2021

Bernard Fusier - 4 juillet 2021

Nicole Valler - 29 juillet 2021

Georges Sagon - 9 septembre 2021

Raymonde Thery - 7 novembre 2021

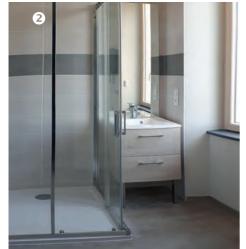
URBANISME ___

TRAVAUX ET ENTRETIENS COMMUNAUX RÉALISÉS EN 2021









Ancienne école de Vornes

• Réfection de l'appartement de l'étage ① ② ainsique la cage d'escalier ③

Ancienne mairie Asnans

 Remplacement des huisseries extérieures et création d'une pièce supplémentaire pour le logement existant

Église

- Réfection du mur d'enceinte de l'église ④ ⑤
- Remplacement de la chaudière de l'église ©

Cimetière

- Aménagement de l'espace cinéraire avec l'ajout de 2 nouveaux columbariums ⑦, la réhabilitation du jardin du souvenir ⑧ et création d'une aire réservée aux cavurnes
- Agencement du point d'eau du cimetière 9

La réfection du mur d'enceinte de l'église, l'aménagement de l'espace cinéraire ont pu être réalisé grâce à une aide de la communauté de communes, une subvention du département, une subvention de l'État et la participation de la commune de Gatey.

Le remplacement de la chaudière de l'église a été financé en partie par la paroisse de Simon-Pierre & le finage et par les communes d'Asnans-Beauvoisin et Gatey.



• 1ère tranche réalisée sur route de Lons et rue des Essarts par le remplacement de l'éclairage existant par des LED basse consommation et création de points supplémentaires.

V- !..! -

1ère tranche de curage des fossés réalisée sur la commune d'Asnans afin de restaurer le
libre écoulement des eaux et ainsi contribuer à gérer la problématique des inondations.



ERRATUM

Suivant arrêté municipal du 25 septembre 2020 règlementant la lutte contre les bruits de voisinage dans l'agglomération d'Asnans-Beauvoisin

article 1: les travaux de bricolage et de jardinage des particuliers utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés sur le territoire de la commune d'Asnans-Beauvoisin:

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



URBANISME









La Vie Ensemble à Asnans - Beauvoisin

La fibre arrive dans notre village d'Asnans-Beauvoisin



Après une phase D1 et D2 (construction/distribution) chacun d'entre nous a vu les équipes s'affairer autour des poteaux électriques ou dans les regards.

Au préalable, une étude de charge est réalisée avec les poteaux existants afin de déterminer si nécessaire, la mise en place de poteaux supplémentaires pour la distribution de la fibre.

D'après les études et les avancées des travaux, la fibre devrait arriver fin deuxième trimestre 2022 au plus tard.

Lorsque l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques, des postes et de la distribution de la presse) aura ouvert leur abonnement, chaque opérateur contactera ses abonnés pour basculer, s'ils le souhaitent, sur la fibre optique. Ils mandateront alors des sociétés qui aiguilleront la fibre jusqu'à la prise fibre optique dans chaque maison.

Ces personnes vont entrer dans chaque maison, il convient donc d'être vigilant, n'hésitez pas à leur demander leur carte professionnelle ; ils ne devront toucher ni à la prise ADSL, ni au câble cuivre existant. C'est une prise supplémentaire qui sera mise en place, ils ne devront donc rien enlever dans les maisons.

Il faudra être attentif quant au démarchage de la part des opérateurs.

Enfin l'abonné qui aura un souci d'aiguillage ou tout autre problème devra voir avec son opérateur, la commune n'étant pas en charge de ces opérations.

Vous trouverez des informations de la mise en place du très haut débit dans le Jura sur le site :

https://www.juranumerique.fr/

DEVOIR DE MÉMOIRE

HOMMAGE AUX ANCIENS COMBATTANTS



Cette année 2021 fut encore une année particulière suite à la pandémie de la Covid 19.

Le 19 Mars 2021 : 19 mars 1962 le cessez feu proclamé en Algérie met fin à 10 années de lutte armée en Afrique du Nord.

Une cérémonie a eu lieu à la stèle du cimetière et aux monuments aux morts d'Asnans-Beauvoisin pour honorer nos morts, discours et dépose d'une gerbe en présence de Monsieur le Maire, de Monsieur le Maire délégué, d'un porte-drapeau uniquement, deux amis combattants de Chaussin et moi-même.

Le 8 Mai 2021 : 76ème anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945 qui marqua la fin de la guerre en Europe. Rendons hommage à tous nos soldats alliés et français de la Métropole et des Territoires d'Outre-mer, aux volontaires de la résistance, à tous ceux sur terre, sur mer et dans les airs qui unirent leurs forces pour vaincre le fascisme et le nazisme.

Une cérémonie a eu lieu aux monuments aux morts d'Asnans et de Beauvoisin pour honorer nos morts, discours et dépôt de gerbe avec un nombre restreint de participants.

Le 11 Novembre 2021 : 103ème anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918 qui mettait fin à 4 années d'horribles souffrances vécues par les combattants des pays belligérants.

Une cérémonie a eu lieu aux monuments aux morts de Beauvoisin et d'Asnans avec un nombre exceptionnel de participants : Monsieur le Maire, Monsieur le Maire délégué, les adjoints et le conseil municipal, trois porte-drapeaux du Souvenir Français, de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie) et de l'Association des Anciens Combattants d'Asnans 14/18-39/45- Afrique du Nord, la chorale, les enfants des écoles avec leur professeur, les parents d'élèves, avec discours et dépôt

de gerbe qui se termina par une lecture de poèmes, chant de la Marseillaise accompagné par la musique.

Un diplôme d'honneur de 10 ans de porte-drapeau a été remis à Madame Marcelle Garnier par le Président des Anciens Combattants en lui adressant tous nos remerciements pour cette reconnaissance et pour son dévouement pour notre Association. Une distribution de bleuets de France a été faite par deux bénévoles que nous remercions ; sachez que la recette est transmise à l'Office

Nationale des Anciens Combattants pour leurs aides sociales.

De cette Première Guerre mondiale, notre mémoire collective conserve le souvenir de ces millions de victimes, en cette journée de recueillement en hommage à tous les Morts pour la France, ayons une pensée également pour nos soldats tués ces derniers mois, en opérations extérieures et inclinons nous devant la douleur de leurs familles.

En cette journée du 11 Novembre, Monsieur Hubert Germain dernier compagnon de la libération est inhumé au Mont Valérien, haut lieu de mémoire nationale, tels étaient ses mots : "nous avons su nous rassembler pour la cause sacrée de la liberté de notre patrie".

On ne doit pas baisser les bras ! Le travail de mémoire doit se poursuivre car une Nation sans mémoire, c'est une Nation sans avenir.

Les Anciens Combattants remerciement très chaleureusement tous ceux présents à cette dernière cérémonie de l'année encore très spéciale et souhaitent pour l'année 2022 votre présence aussi nombreuse pour continuer ce devoir de mémoire.

Bonne année, bonne santé pour l'année 2022 et prenez soin de vous.

Robert CHEVRIAU - Président - Tél. 03 84 47 53 02

Tout le monde savait que c'était impossible. Il est venu un imbécile qui ne le savait pas et qui l'a fait. MARCEL PAGNOL



Cérémonie 11 novembre - Asnans





Diplôme d'honneur à Marcelle Garnier



Cérémonie 8 mai - Beauvoisin

Après des recherches, l'association des anciens combattants a demandé de faire ajouter sur nos monuments 7 soldats morts pour la France qui ont été oubliés :

ASNANS

Henri Jacquot

né à Asnans le 27 décembre 1888 décédé le 3 octobre 1918

Clément Maréchal

né à Asnans le 23août 1885 décédé le 16 septembre 1914

Jean-Baptiste Souillot

né à Asnans le 6 juillet 1886 décédé le 10 mars 1916

Bernard Bressand

né à Asnans le 10 janvier 1926 décédé le 27 juillet 1944

Maxime Desessert

né à Asnans le 2 octobre 1907 décécé le 11 décembre 1944

BEAUVOISIN

Louis Julien

né à Beauvoisin le 25 février 1891 décédé le 11 octobre 1918

Auguste Royer

né à Beauvoisin le 11août 1914 décédé le 8 juin 1940

ENFANCE - JEUNESSE

LA CRÈCHE L'ILE AUX ENFANTS

Vous cherchez un mode de garde qu'il soit régulier, occasionnel ou un accueil d'urgence vous pouvez contacter l'Île aux enfants.

3 place du Collège – Chaussin

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Contact Rachel ROBIN 03 84 81 21 29

RELAIS PETITE ENFANCE

Le REP, c'est un lieu pour les assistantes maternelles. Il propose un service destiné à apporter un appui aux assistantes maternelles : soutien dans leur pratique quotidienne, conseils, animations, informations sur les droits, ...

C'est un lieu pour les parents : information sur les modes de garde, liste des assistantes maternelles agréées sur le territoire de la Plaine Jurassienne, ...

C'est un lieu pour les enfants en organisant des temps de jeux, des rencontres intergénérationnelles, des animations thématiques, ...

Horaires:

Sur rendez-vous, au relais, lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h. En permanence téléphonique : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 13h30 à 16h. Des temps de jeu : mercredi et vendredi de 9h à 11h

Contact :
Florence GOUX
03 84 81 21 42
ram@cc-laplaine-jurassienne.com

ÉCOLE MATERNELLE SAINT-EXUPÉRY

Cette année 2021 aura encore été particulière pour les élèves de l'école maternelle en raison du protocole sanitaire qui a bien entendu limité nos activités et sorties habituelles.

Néanmoins nous avons essayé de préserver au maximum un esprit sympathique et festif pour tous.

En janvier nous avons fait des galettes et fêté les rois dans chaque classe. En février, juste avant les vacances, les élèves ont pu venir déguisés pour Carnaval mais la sortie pour montrer les déguisements s'est limitée à un petit tour du parc et sans les camarades de l'école élémentaire.

Aucune rencontre avec les écoles affiliées à l'ASCEM n'a pu être effectuée afin de respecter le non-brassage. Nous avons pu quand même faire une belle sortie de fin d'année en nous rendant au centre équestre de Brazey-en-plaine, grâce à la générosité de l'APE.

Cette même association a fait un don à l'école maternelle qui nous a permis d'investir dans des tablettes pour travailler certaines compétences en mathématiques et en langage écrit avec un matériel associé bien spécifique. Les enfants adorent!

Nous avons terminé l'année scolaire 2020-2021 avec un petit spectacle filmé dans le parc afin de le diffuser aux parents.

La rentrée de septembre s'est bien passée mais nous avons toujours des restrictions et un protocole à respecter. Les rencontres jeux de société ont repris mais cloisonnées dans les classes. Le café des parents a repris également chaque mois avec une thématique annoncée à l'avance.

Les CP sont venus rendre visite aux GS et nous avons pu faire un petit goûter en extérieur pour déguster tout ce qu'ils avaient cuisinés.

Nous espérons vivement revenir à un rythme normal dans l'année avec moins de restrictions pour le bien-être des enfants.







ENFANCE - JEUNESSE



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ULYSSE GUILLOT

L'année 2021 a pu voir plusieurs projets se concrétiser.

La journée de la marche et du vélo

Une randonnée sur une demijournée et deux ateliers vélo, l'un sur la sécurité routière et le second sur la maniabilité, ont animé cette journée. Un atelier nutrition et un autour du thème de la sécurité routière ont été réalisés en classe.

L'opération Nettoyons la nature

Cette journée du 26 Septembre, fût l'occasion de sensibiliser une nouvelle fois les élèves sur l'impact que nous pouvons tous avoir sur la nature et amener à la réfléchir sur la façon de produire moins de déchets. Les élèves sont partis nettoyer, parés de leurs gants et chasubles fournis par les magasins Leclerc, dans divers secteurs de la commune: centre-ville, voie verte, parc, stade...

Sortie aux ruines du Château de Vaulgrenant

Après la météo capricieuse et la crise sanitaire, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont enfin pu se rendre vers Pagnoz découvrir les ruines du Château de Vaulgrenant.

Au programme de la journée : randonnée, visite des ruines, atelier sportif, land 'art, observation de paysages et bien sûr pique-nique pour reprendre des forces!

Rencontre Grande section/ CP

Comme chaque année, les CP ont eu la joie de retourner à l'école maternelle et les grandes sections d'apprivoiser cette nouvelle étape qui les attend. Pas de brassage d'élèves mais un goûter partagé dans la cour de l'école que les enfants ont préparé ensemble.

Les cérémonies du 11 Novembre

Les enfants de CP, CE1 et CE2 ont pu lire un texte. Ceux de CM1 et CM2 ont chanté la Marseillaise, soutenus par la fanfare d'Asnans, et ont confectionné un joli bouquet de bleuets. Un champs de bleuets éphémère sera créé dans l'arboretum de l'école.







ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - APE

L'association des parents d'élèves des écoles de Chaussin et d'Asnans-Beauvoisin est une association regroupant les parents des écoles maternelle et primaire de Chaussin.

Il n'y a ni cotisation ni obligation d'assister aux réunions. Notre seul but est de récolter des fonds grâce aux différentes manifestations, aux dons des communes et aux dons personnels, qui sont intégralement reversés aux écoles pour les différents projets pédagogiques proposés par les enseignants.

Comme chaque année, la bourse aux jouets a eu lieu en octobre, suivie de la vente des fleurs de Toussaint. Une vente de sapins et de fromages est prévue en décembre. Nous finançons également le spectacle de Noël qui aura lieu le 5 décembre. Le loto aura lieu le 29 janvier et le vide grenier le 26 juin 2022. L'APE est ouverte à tous. Tous les parents le désirant peuvent se joindre à nous, même occasionnellement, afin d'apporter de nouvelles idées ou pour passer un moment dans la bonne humeur.

ape.chaussin@gmail.com Présidente:

Adeline Brelot 06 84 54 46 53



SOUVENIRS D'ASNANS BEAUVOISIN





Par comparaison, de nos jours un fourgon pompe tonne peut débiter de 2000 à 5000 litres par minute sous 15 bars maximum.

En manœuvre avec la pompe à bras



Pause café



Par l'arrêté n°703 du 11 juin 1997 le corps de sapeurs-pompiers d'Asnans-Beauvoisin fut dissout à compter du 1^{er} juin 1997.

Pour n'en citer que quelques uns qui ont participé :

Louis Pauly, André Delcey, Paul Bressand, Louis Faivre, Edouard Desbiez, Léon Paris, Jean Babet, Francis Gros, Georges Sagon, Robert Pauly *lieutenant*, André Paris caporal, Henri Royer, Guy Boulet, René Babet sergent, Jean Gandel, Albert Kernin, Michel Paris, Raymond Chamaud, Edmond Fluchon, René Garnier, Pierre Pouthier, Serge Pernot, Robert Pugeaux, André Chevriau, Michel Thevenin, Jean Chaumatte, Pascal Lahaye, Philippe Babet, Dominique Pernot, Michel Berthaud...

Ils allaient changer des lampes de rue ou à Beauvoisin, détruire un nid d'abeilles ou en manœuvre chaque premier dimanche du mois aux Crapitots, aux Petits Coupis, un cheval tirant la pompe à bras.

La pompe à bras, fabriquée par une entreprise implantée à Foucherans puis à Dole est conservée dans le hall de l'ancienne école d'Asnans.

LES ACTEURS DU QUOTIDIEN

POUR FAIRE PLAISIR ...



Céline fleurs, artisan fleuriste vous accueille dans sa charmante petite boutique où elle confectionne avec passion des compositions florales et évènementielles pour toutes occasions: mariage, obsèques, ... pour faire plaisir ou tout simplement se faire plaisir! Vous y trouverez des plantes d'intérieur, d'extérieur, des fleurs fraîches, exotiques, ... Depuis quinze années, elle met ses compétences dans la création de jolis bouquets. Après s'être installée dans le centre du bourg de Chaussin en 2006, elle est depuis 2014 fleuriste sur notre commune d'Asnans-Beauvoisin, route de Longwy en face de l'Intermarché. Vous y trouverez un choix notable de plantes, fleurs, compositions et Céline reste à votre écoute pour composer selon vos souhaits et effectue les livraisons.

Céline vous accueille : mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h, samedi de 9h à 19h, dimanche et jours fériés de 9h30 à 12h.

03 84 81 71 56 - 06 81 91 33 35

Rencontre avec ...

... Fabienne Coursilly, monitrice de l'auto-école S'PASS CONDUITE

Fabienne a repris la suite de l'auto-école gérée par Guy Putaux le 19 septembre 2013. Titulaire du BEPECASER avec l'option deux-roues, Fabienne exerce dans la profession depuis trente ans. L'auto-école couvre un périmètre très étendu autour d'Asnans-Beauvoisin jusqu'aux communes de Fretterans, Chaumergy, Le Deschaux, Tassenières, ...



Pour attirer un public jeune, S'Pass Conduite dispense un enseignement théorique et pratique en proposant :

- une formation sur scooter neuf pour l'obtention du permis AM, anciennement appelé BSR Brevet de Sécurité Routière,
- une formation pour l'obtention du permis de catégorie B afin de conduire une voiture,
- l'apprentissage de la conduite accompagnée.

Fabienne S'PASS CONDUITE

03 84 82 15 57

3 Place du 8 mai 39120 Asnans-Beauvoisin. lundi de 17h à 19h, mercredi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h.

INTERMARCHÉ

Changement de propriétaire

Depuis le 1^{er} septembre 2021, **Philippe Vadot** et **Christelle Hofmann** sont les nouveaux propriétaires d'INTERMARCHÉ. Ils succèdent à M. & Mme FORELLA.



Christelle travaille depuis 28 ans dans la grande distribution, de la mise en rayon au poste de responsable des produits frais. Puis elle réalise une formation au poste de directeur avant de reprendre un Intermarché avec Philippe à Sochaux.

Philippe de son côté, dès ses 20 ans, a travaillé dans la livraison de matériel médical pour soins à domicile, puis a créé des entreprises sur Lyon. Depuis toujours attiré par la grande distribution, il suit le parcours Intermarché pour reprendre un magasin à Sochaux jusqu'en juin 2020

Des travaux de remise aux normes ont été effectués à l'intérieur de l'Intermarché d'Asnans Beauvoisin. D'ici début d'année 2022 le Drive sera opérationnel avec un accès matérialisé physiquement et avec un auvent. L'acquisition de nouveaux caddies et abris à caddies est prévue et d'autres travaux d'aménagements sont planifiés d'ici quelques années, entre autre pour l'amélioration de l'accès au magasin.

Depuis leur arrivée, Christelle et Philippe ont augmenté les heures, passé du personnel à temps plein et des embauches ont été réalisées. Ils mettent tout en œuvre pour que leur magasin soit accueillant avec du personnel disponible et à l'écoute des clients.

Nous souhaitons la bienvenue à Christelle et Philippe et les remercions chaleureusement de l'accueil qui nous a été réservé.

LA BIOLANGERIE

La boulangère d'UN PAS EN ARRIERE passe le relais à LA BIOLANGERIE

Léo Duret, après un BEP alimentation au lycée François Rabelais à Lyon puis un Brevet Professionnel à la maison Courderot à Dole et dix-huit années de métier en tant que boulanger de Chalon à Dole, en ayant toujours l'objectif de s'installer, a trouvé cette opportunité pour renouer avec le pain d'antan. En mai 2021 il reprend le fond de commerce Un pas en arrière qui devient La Biolangerie toujours sur le même concept 100% bio avec comme slogan du champ à l'assiette. Et c'est avec des matières locales, jurassiennes comme la farine issue de la ferme des coquelicots à Bans, vers Mont-Sous-Vaudrey, qu'il fabrique et cuit sur place des pains spéciaux complets, céréales, aux courges, noix, ... sans oublier baguettes classiques, miches, couronnes fendues et viennoiseries; brioches, galettes au sucre pur beurre orangeoises, galettes au sarrasin, ...

Il a un dépôt de pain à MDS pâtisserie créative à Saint-Aubin et à la Parenthèse campagnarde à Pleure, il fournit également la cantine scolaire de l'école publique de Saint-Aubin.





Biolangerie située au 8 Route de Lons à Asnans-Beauvoisin, certifiée Agriculture Biologique, contrôlée Ecocer, est ouverte le mercredi, le vendredi et le samedi de 10h à 18h.

06 22 92 01 54

Informations et offres du jour :



@ labiolangerie

ASSOCIATIONS

Un intellectuel c'est quelqu'un qui entre dans une bibliothèque même quand il pleut pas. ANDRÉ ROUSSIN

COMPAGNIE DES ARCHERS DE MONTALEGRE ASNANS- BEAUVOISIN



La Compagnie compte actuellement 46 licenciés soit une perte de 5 licenciés pour cette rentrée 2021/22.

Début d'année 2021 en demi-teinte avec beaucoup de compétitions annulées durant le printemps et l'été : continuité de la pandémie avec couvre-feu de janvier à mi- juin.

Annulation de nos concours extérieurs en juin à RAHON. Heureusement, début septembre, la nouvelle saison 2021/22 a été marquée par l'arrivée de 14 nouveaux adhérents et la reprise des compétitions en salle avec protocole sanitaire : Pass-sanitaire obligatoire.

Suite au maintien des championnats de France TAEI et TAE à Riom fin août, deux de nos archers, Philippe Tatre et François Bellemont étaient qualifiés et ont donc pu y participer, une première pour eux.

Magnifique $7^{\rm ème}$ place pour Philippe Tatre en SH3 Cl.

Organisation de notre concours salle à Chaussin les 23 et 24 octobre avec la participation de 77 archers.

Suite à l'annulation des 24h de tir à l'arc à Belfort les 6 et 7 novembre 21, nous avons décidé d'organiser une rencontre interne intitulée **les 12h d'ASNANS** le samedi 6 novembre de 14h à 02h.

Magnifique moment de convivialité qui a permis de dire **on va recommencer**!

En projet:

- Repas de la Saint Sébastien, patron des archers, le samedi 22 janvier 2022.
- Organisation du Roy de Ronde FC et de la réunion des chevaliers samedi 11 juin 2022 à ASNANS
- Rencontre interne les 12h d'ASNANS en extérieur sur notre terrain courant d'été.
- Organisation des concours TAEI CR BFC Jeunes et TAE courant juin à RAHON et notre concours en salle fin octobre 2022.

La Compagnie remercie le Conseil général, les municipalités d'Asnans, Chaussin, Rahon et tous les donateurs pour leurs subventions, dons et pour leur accueil si chaleureux.

HORAIRES D'ENTRAINEMENT SAISON 2021 / 2022 Voir affichage entrée salle.

Bonnes fêtes de fin d'année. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Alain Gras

Président

03 84 81 77 32

www/archersmontalegre.com

Au profit de l'APEI, Association des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés, d'Arbois et sa région

Opération Rejoches

Madame Annie Guérillot qui, durant plus de trente années, a organisé cette opération a souhaité que le CCAS de la commune prenne le relais.

L'opération brioches au profit de l'APEI, s'est donc déroulée du 20 au 24 septembre 2021 et a permis la vente de **184 brioches** sur la commune. Cette brioche est fabriquée par la société Michel Bolard Frères de Saint-Amour. Le bénéfice de la vente de cette année est destiné à la réfection des sanitaires de l'ESAT de Cramans.

Nous vous remercions pour votre générosité et de l'accueil qui a été réservé aux bénévoles et membres du CCAS. À l'année prochaine!

www.apei-lons.fr/



39120 Chaussin

Planning des collectes 2022:

- Mardi 25 janvier, de 16h à 19h30
- Mardi 29 mars, de 16 à 19h30
- Mardi 24 mai, de 16h à 19h30
- Mardi 26 juillet, de 16h à 19h30
- Mardi 29 novembre, de 16h à 19h30

Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site : **dondesang.efs.sante.fr** ; cela limite l'attente.

Pour savoir si vous êtes éligible au don de sang, vous trouverez sur le site un questionnaire en ligne.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

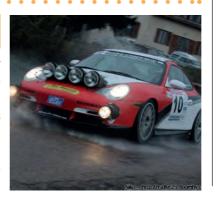
Responsables de la Section : Mauricette et André Monneret 03 84 81 72 67

RALLYE DU VAL D'ORAIN 2022

Si l'édition 2021 a été une nouvelle fois annulée, ce n'est pas à cause de la situation sanitaire mais un manque d'officiels (médecins et chronométreurs)

L'épreuve 2022 est déjà programmée et se déroulera les 28 et 29 mai 2022 sur le même parcours qui était prévu en 2021.

Souhaitons aux organisateurs plein de réussite pour cette belle manifestation



ASSOCIATIONS

LES AMIS DU LOUPOT



Les adhérents se sont enfin retrouvés après ce mauvais passage dû à la Covid.

Pour leur plus grand bonheur, les activités ont repris. Ils se sont retrouvés au restaurant à Saint Aubin. Les 38 inscrits à ce jour ont visité la Maison du Patrimoine.

Pour le reste, leur atelier créatif travaille pour le marché de Noël qui devait avoir lieu de dimanche 5 décembre 2021 mais malheureusement annulé pour raison sanitaire.

Pour 2022 la galette des rois début janvier et un repas organisé par le club au printemps, également un pique nique offert aux adhérents fin juin.

Jacky Cailler - 06 46 52 13 60



ACCA ASNANS BEAUVOISIN - LA DIANE DU PAROLAIS

Les chasseurs se souviendront longtemps de la saison cynégétique 2020-2021- période entre le 1 juillet et le 30 juin de l'année suivante.

La COVID-19, encore présente aujourd'hui, a contraint l'être humain à modifier ses activités, sa façon de vivre, ses habitudes. Contrairement à d'autres associations, les chasseurs ont pu

pratiquer la chasse en s'adaptant aux directives nationales et préfectorales. Le confinement de novembre 2020 a permis seulement de pratiquer la chasse en battue aux grands gibiers, ceci dans le but de limiter les dégâts occasionnés par ces animaux aux cultures, aux forêts et de permettre le respect des plans de chasse attribués. La période du couvre-feu qui a suivi a donné la possibilité d'une chasse individuelle, certes perturbée par les horaires.

Quelques modes de chasse n'ont pu se réaliser, mais qu'importe. Le chasseur retrouvait le contact avec la nature.

Pour notre A.C.C.A, l'organisation des chasses collectives se déroulait à l'extérieur, pas de covoiturage pour les déplacements, pas d'accès dans notre local de chasse et bien sûr, le respect des règles sanitaires. Mais pour moi, Président, l'association existait, vivait.

En cours d'année, les chasseurs bénévoles ont continué à réaliser leurs engagements avec le monde agricole, entretenu les sentiers et

amélioré la sécurité à la chasse pour un partage de la nature.

Plusieurs cadavres d'animaux sauvages ont été retrouvés dans la zone basse de la commune suite aux inondations de janvier et juillet de cette année. A ce sujet, j'invite simplement les promeneurs curieux de ces événements de rester sur les chemins goudronnés et de tenir leurs chiens en laisse.

Les animaux sauvages se réfugient, quand ils le peuvent, sur les hauteurs : digues, points surélevés, monticules... et les dérangements occasionnés par l'humain les mènent souvent vers une fin de vie par noyade. Dans cet esprit de sauvegarde d'animaux lors d'inondations, les chasseurs ont suggéré à nos élus communaux de créer un point haut sur le domaine public de



l'état.

C'est une action qui s'est réalisée lors de l'aménagement de l'ancienne décharge et j'en profite pour les remercier. Je peux vous confirmer qu'au mois de juillet, des empreintes d'animaux étaient relevées au-dessus de ce tas de terre, mais je ne peux pas vous confirmer s'ils ont échappé à la mort.

Nous espérons reprendre nos activités festives en 2022.

Notre repas de chasse se déroulera en principe le samedi 19 mars et lors du rallye du VAL d'ORAIN fin mai, une buvette- restauration sur le site visiteur. Que notre audace et nos passions vous projettent vers de nouveaux horizons et des jours meilleurs.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux.

Julien GUYOTY

Président - 06 78 26 61 59





ASSOCIATIONS

Foyer Rural Asnans-Beauvoisin (FRAB) 2020-2021

Il est l'heure de notre petit bilan annuel... En composant avec la pandémie, le Foyer Rural a réussi à organiser trois spectacles FRAKA et deux randonnées...

La fréquentation si elle est un peu en baisse pour les randonnées, météo peu favorable, est par contre en progression pour les spectacles, ce qui est encourageant.

Ceci manifeste votre attrait pour les compagnies d'artistes professionnels que nous parvenons à faire venir dans notre village grâce au programme FRAKA mis en place par la fédération des Foyers Ruraux de Franche-Comté. Le FRAB remercie tout particulièrement l'équipe municipale de notre village ainsi que la Communauté de Communes pour leurs investissements et leur soutien...

Vous trouverez des différentes sections qui composent le FRAB, en consultant notre site ou notre page Facebook.

http://club.quomodo.com/foyer-rural-asnans-beauvoisin/accueil
https://www.facebook.com/

foyerruralasnansbeauvoisin/

Vous y trouverez les renseignements nécessaires et les dates de nos différentes manifestations.

Programme de la saison 21/22:

- Samedi 13 novembre 2021 spectacle salle des fêtes à 20h30 Fragile(s) par les Cie Super Super et Les Roberts et moi
- Samedi 19 février 2022

 Soirée cabaret: atelier culinaire toute la journée, réservé aux adhérents, suivi en soirée d'un repas gastronomique animé par le groupe musical Louise & Valentine, pour tous ...

Inscrivez-vous vite auprès de **Célina**: **06 50 18 25 78** il n'y a que 80 places, sur des tables de quatre, six, huit ou douze places.

- Fin février 2022
 Stage peinture pour les enfants par l'Atelier des Couleurs du Foyer Rural
- Samedi et dimanche 2 et 3 avril 2022
 Lotos organisés conjointement avec le club de Tennis de Table d'Asnans-Beauvoisin, salle des fêtes de Petit-Noir
- Dimanche 1^{er} mai 2022 **Rando de printemps**, pédestre et VTT
- Samedi 11 juin 2022
 Rando des adhérents, parcours autour de St Romain en Bourgogne, piquenique tiré du sac et le soir barbecue vers l'atelier municipal
- Samedi 23 juillet 2022
 Saint Victor, marché artisanal, marché de producteurs, démonstration de forge, repas sous chapiteaux, concert et feux d'artifices
- Vendredi 2 septembre 2022
 Assemblée Générale du FRAB
- Dimanche 2 octobre 2022
 Rando d'automne, pédestre et VTT.

Si vous avez envie de participer à l'aventure Foyer Rural, dans une équipe sympa et dynamique, nous vous accueillerons bien volontiers, nous recrutons...

J'en profite pour remercier et féliciter toute l'équipe de bénévoles qui m'entourent pour leur travail, leurs idées et surtout leur bonne humeur qui génère un magnifique esprit de cohésion...

Je remercie également toute l'équipe municipale pour leur soutien et les facilités qui nous sont concédées. Je ne saurais oublier les chasseurs de la Diane du Parolais pour leur compréhension et la bonne humeur avec laquelle ils accueillent notre randonnée d'automne et surtout les féliciter pour le magnifique travail d'entretien qu'ils réalisent sur les petits sentiers qui jalonnent notre Commune...

Toute l'équipe du Foyer Rural se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes Fêtes de fin d'année et pour vous adresser, nos meilleurs Vœux, pour l'Année 2022.

Henri-Louis GACHOD Président du FRAB 03 84 81 77 86



Pour réponse aux personnes présentes sur la photo 2 de l'article La coupe de la Joie page 9 bulletin 2020, de gauche à droite :

Jules Faivre, Roger Paris, Daniel Maizier, Raoul Panouillot, Marcel Desbiez, Robert Carette



HOMMAGE ET CONVIVIALITÉ

RENCONTRE AVEC...SYLVANIE

Vous avez besoin de rééquilibrer vos chakras, des problèmes de sommeil, des douleurs,...
Sylvanie en tant que lithothérapeute, magnétiseuse, (barre les brûlures,...) vous propose des soins énergétiques à votre domicile.

La lithothérapie est un soin avec des pierres, quartz rose, améthyste, citrine et pleins d'autres encore, en trois étapes :

1^{ère} étape : rééquilibrage des différents chakras en les ouvrant ce qui permet à l'énergie de circuler,

2^{ème} **étape** : rééquilibrage du yin et du yang pour un recentrage.

Ces deux étapes permettent de préparer le corps à recevoir un soin, la **3**ème **étape**, pour différentes problématiques qui peuvent être des maux tel que : le sommeil, la perte de confiance en soi, le stress, l'angoisse, les douleurs d'arthrose, d'arthrite, ...

N'hésitez pas à la contacter au **06 13 56 39 65** pour plus de renseignements.

ADIEU JEAN BABET, ANCIEN MAIRE

Jean Babet est né le 12 septembre 1929 à Asnans.

Il est l'ainé d'une famille de deux enfants.

Après avoir travaillé à la ferme familiale, fin 1949, il part pour 15 mois en Algérie.

À son retour il travaille avec son père à la ferme pour remplacer

son frère Claude parti au service militaire.

En 1952 il rejoint le centre d'apprentissage de Vesoul pour apprendre son métier de maçon tailleur de pierre. Diplomé il intègre l'entreprise Bordigoni où il est promu chef de chantier en 1965. Il y accompli la quasi-totalité de sa carrière. Il participe à la réalisation de gros ouvrages tel que le Château d'eau d'Asnans, celui de Cosges, la chaufferie de Dole, la rénovation de l'internat du lycée Nodier.

En 1965 il s'investit dans la commune d'Asnans en tant que conseiller municipal puis maire de 1969 jusqu'en mars 2008.

Jean Babet a énormément œuvré pour la commune. Il a été à l'origine et a apporté sa contribution active à la fusion des communes d'Asnans et de Beauvoisin qui se concrétisa en 1973.

Jean Babet a laissé une marque indélébile sur la plupart des bâtiments communaux par la présence de pierres apparentes dont il affectionnait tout particulièrement le travail.

Malgré son caractère bien trempé il a toujours refusé l'injustice et l'a-peu-près tout en étant très attentif à la gestion de la commune.

NOCE DE PLATINE

Gisèle et André Genot, notre couple de doyens, âgés respectivement de 93 et 95 ans, ont le 7 avril 2021 passé le cap de leur anniversaire de mariage: 70 ans, leurs noces de platine qu'ils n'ont pu fêter à cause de la pandémie. Gisèle et André se sont mariés le 7 avril 1951 à Chaumergy, leur fille Agnès est née en 1954 et la famille s'est agrandie en 1959 avec la venue de Patrice.

Aujourd'hui ils sont entourés de 4 petits-enfants et de 5 arrières petits-enfants qui font leur bonheur. Ils se sont installés sur la commune d'Asnans en février 1976.



Leur journée est rythmée et organisée, André très matinal est au petit soin pour Gisèle. Leurs passe-temps : les mots mêlés pour Gisèle, la lecture pour André qui est aussi fan de rugby, sans oublier l'entretien extérieur de leur maison accueillante et chaleureuse. Leur secret c'est de partager les bons comme les mauvais moments et de profiter de la vie avec la famille. Nous leur présentons nos meilleurs vœux de bonheur et le rendez-vous est déjà pris pour fêter leurs noces d'albâtre dans cinq ans !

HOMMAGE À RAYMOND CHAMAUD

Adieu Raymond, garde champêtre et employé de la commune.

Cette année ne nous aura pas épargnée encore et certaines familles plus que d'autres. Notamment celle de notre ancien employé communal.

Né le 25 février 1935 à Champvans, Raymond Chamaud a travaillé très jeune dans les fermes, chez Jean Paris, aux Crapitots, à Beauvoisin ou encore à Moussières.



Il sera ensuite douze années chez Jacob Delafon.

Il a été engagé pour son service militaire en Algérie, au Maroc, en Tunisie ou au Canal de Suez.

Il se marie en 1959 avec Denise et a une fille, Nelly.

Ensuite il est six ans chez M. Colin, taille des pommiers, tonte, ...

Un jour, alors qu'elle fait le ménage dans les écoles, Jean Babet demande à son épouse Denise si le poste de cantonnier intéresserait Raymond et le soir même le conseil municipal validait l'embauche.

Il était déjà garde champêtre et ce, depuis le 15 décembre 1969 quand Jean-Claude, notre employé municipal actuel, commencera avec lui.

Le 1^{er} mars 1995 il part à la retraite et obtient la médaille du travail. Le conseil lui offrira un taille-haie.

Il aimait faire son jardin, tailler les arbres des uns, scier avec son épouse le bois des autres.

Dans sa vie de travail bien remplie, il aura été aussi pompier. Mais ce qu'il aimait le plus, c'était sa famille et surtout son petit fils qui lui aura égaillé la fin de sa vie.

ENVIRONNEMENT_

POURQUOI DES PIQUETS RÉFLECTEURS LE LONG DE LA DÉPARTEMENTALE 468 ?

Les causes de mortalité de la faune sauvage hors chasse dans le Jura sont multiples.

Durant l'année 2000 il a été mis en place un réseau de suivi de ces mortalités par différents partenaires tel que le Conseil Départemental, la Chambre d'Agriculture, le Laboratoire Départemental d'Analyses, le Groupement de Gendarmerie, l'Office Française de la Biodiversité, Jura Nature Environnement, l'Office Nationale des Forêts, la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura et quelques associations cynégétiques. Les objectifs étaient de recueillir un maximum d'informations sur la mortalité, de suivre l'évolution des facteurs de mortalité et d'expérimenter des actions visant à limiter ces causes de disparition d'animaux.

Pour se procurer ces données tous les acteurs engagés pouvaient transmettre par l'intermédiaire d'une fiche **type**, le constat d'un animal trouvé mort. Les 12098 remontées d'informations centralisées entre 2000 et 2016 ont permis de recenser que 8189 animaux morts le sont par collision avec un véhicule routier soit 68%. Le machinisme agricole représente 4% et les maladies 9%. Les autres causes sont diverses : traumatisme, noyade, braconnage, ...

Les animaux les plus impactés sont les chevreuils, les blaireaux, les renards, les sangliers, les lièvres, les chamois et les cerfs. Les informations concernant notre commune sont transmises par le Président de l'Association Communale de Chasse Agréée. Le réseau de suivi de la mortalité extra-cynégétique analyse ces données et indique au service **route** du département les secteurs les plus accidentogènes. Ce service valide les tronçons pour l'aménagement d'un système préventif.

C'est comme cela, qu'en 2016 sur notre territoire communal, nous avons vu des silhouettes animales durant une dizaine de



jours placées le long de la départementale 468 pour sensibiliser les automobilistes. À l'issue de cette expérience, une enquête a été réalisée avec l'aide de la gendarmerie : 94% des automobilistes interrogés ont perçu le risque et 79% sont plus vigilants. Mais ces figurines, agréables à regarder, attiraient le regard des conducteurs et pour certains l'envie de s'en approprier. L'année suivante, des piquets réflecteurs ont été installés en quinconce tous les vingt mètres de chaque côté de la route et sont toujours en place à ce jour.



Leur rôle est de renvoyer la nuit, la lumière des phares en direction des champs, ce qui stoppe l'animal.

À ce jour, dans le département, ce sont plus de 11 kilomètres de routes équipées, réparties sur 23 communes jurassiennes. Les résultats sont positifs, le nombre de collisions a fortement diminué à ces endroits. Plusieurs automobilistes ont indiqué avoir observé des animaux sur les abords, sans qu'ils franchissent la chaussée.

Serge Guyoty,

Conseiller municipal.

FLEURISSEMENT

Le fleurissement est lancé pour embellir notre commune d'Asnans-Beauvoisin et améliorer le cadre de vie !

Les membres de la commission fleurissement se sont réunis samedi 22 mai pour mettre en place plus de 300 plants de fleurs devant les mairies d'Asnans, de Beauvoisin, près de l'ancienne école de Vornes, aux abords du cimetière et dans différentes jardinières réparties sur la commune afin que celle-ci soit la plus accueillante possible et agréable à vivre!

Cette plantation sera suivie tout au long de la saison par de l'arrosage et du désherbage manuel.





INFO - DIVERS

TARIFS LOCATION DE SALLES

Pour toute demande de location, merci de contacter le secrétariat de mairie au 03 84 81 80 78

SALLE DE BEAUVOISIN

Frais location salle (40 personnes maxi)	1 jour*	week-end
Habitants d'Asnans-Beauvoisin	45 €	75 €
Personnes extérieures à la commune	55€	90€
Frais participation pour chauffage du 15 octobre au 15 avril inclus et en dehors de ces dates suivant météo	15€	20€
Forfait ordures ménagères	5€	10€

SALLE DES FÊTES ASNANS

Frais location salle	1 jour *	week-end
Habitants d'Asnans-Beauvoisin	90 €	150€
Personnes extérieures à la commune	150 €	200€
Frais participation pour chauffage du 15 octobre au 15 avril inclus et en dehors de ces dates suivant météo	30 €	40 €
Forfait ordures ménagères	5€	10€

Location vaisselle	-50 personnes	+ 50 personnes	+ 100 personnes	percolateur
Localion vaisselle	25 €	40 €	50 €	10€
Location pour réunion de famille lors d'obsèques			40€	

^{* 1} jour : lundi - mardi - mercredi - jeudi

À la réservation de chacune de ces salles, il est demandé la convention de location signée, une attestation d'assurance, une photocopie de la carte d'identité et un chèque d'acompte d'un montal égal à 50% des frais de location.

Attention : ces tarifs peuvent changer en cours d'année.

Associations de la commune : gratuité une fois par an d'une des deux salles.

NUMÉROS D'URGENCE ET CONTACTS UTILES

SAMU : **15**

Gendarmerie: 17

Pompiers: 18
Appel d'urgence: 112

Hôpital Pasteur Dole 03 84 79 80 80

Polyclinique Dole 03 84 70 71 72

Hôpital CHRU Besançon 03 81 66 81 66

Hôpital CHRU Dijon 03 80 29 30 31

Infirmières à domicile Amandine Combatteli et Marlène Coitoux 03 84 71 09 45

ADMR

03 84 81 83 40

Sogedo, agence de Chaussin raccordement, réseau, fuite d'eau, problèmes égouts 03 84 81 81 99

ERDF électricité 09 72 67 50 39

Sictom de Dole **03 84 82 56 19**

Gendarmerie de Chaussin 03 84 81 80 31

Préfecture du Jura - Lons-Le-Saunier 03 84 86 84 00

Sous-préfecture du Jura - Dole 03 84 79 44 00

Conseil départemental du Jura - Lons-Le-Saunier 03 84 87 33 00

DISPARITION DE CHATS

La SPA déplore à nouveau des disparitions de chats dans les quartiers : Rue des Essarts, Rue de la Cafetière et Rue de la Chatelaine.

Disparitions:

Le vol est constitué par le fait de la soustraction frauduleuse d'un animal domestique à son propriétaire et est puni par le code pénal article L311-1 emprisonnement et forte amende.

Tir à la carabine :

Délit assimilé aux sévices et actes de cruauté envers un animal La répression des atteintes volontaires à la vie d'un animal : Selon l'article R655-1 du Code Pénal, donner volontairement la mort à un animal domestique est puni d'une amende de 1500 euros. Selon l'article 521-1, exercer des sévices graves envers un animal domestique est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende.

Coordonnées de la SPA:

06 61 72 84 98

03 84 81 71 87 Message répondeur possible

LES SERVICES DE LA PLAINE JURASSIENNE

Vous trouverez toutes les informations des services à votre disposition sur le site https://www.cc-laplaine-jurassienne.fr/

PORTAGE DE REPAS

*

Des repas livrés chez vous!

Un problème de santé ponctuel, un handicap, des difficultés passagères, quel que soit votre âge, le portage de repas à domicile peut vous simplifier votre quotidien. Ce service est à votre disposition et assuré par La Plaine Jurassienne en contactant le 03 84 81 70 22, en adressant un mail à administration@cc-laplaine-jurassienne. com ou en vous rendant à la Communauté de Communes 3 place du Collège 39120 Chaussin.

Vous avez la possibilité de retrouver les menus sur le site internet cc-laplaine-jurassienne.com.

Vous faites votre choix, la Plaine Jurassienne vous livre votre repas fabriqué par la Grande Tablée à domicile et vous dégustez des menus variés, copieux avec entrée, plat, fromage et dessert.

Les tarifs : 8,37€ le déjeuner seul,

4,83€ le potage et

8,84€ déjeuner + potage

Un supplément de 0,47€ est demandé aux bénéficiaires domiciliés en dehors de la Plaine Jurassienne.

LE TRANSPORT À LA DEMANDE



avec



Habitant à Asnans-Beauvoisin et désirant vous déplacer à Chaussin pour vos rendezvous médicaux, vos courses, vos démarches administratives, pour le marché le 4ème mardi du mois, ... un véhicule peut venir vous chercher à domicile pour vous emmener deux fois par semaine les mardis et vendredis.

Vous êtes deux heures sur place et le prix du trajet aller-retour : 2€

Réservez votre trajet, au plus tard la veille du déplacement, avant midi pour le lendemain, le vendredi avant midi pour le lundi en appelant le **03 84 86 08 80** de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.

LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC



Maison de services au public

La maison des services au public offre aux habitants une écoute et un accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne: aide à la constitution de dossiers, accompagnement des personnes de + de 60 ans dans les démarches concernant le maintien à domicile, accompagnement dans les problématiques de la vie quotidienne, information sur les contrats aidés par le

Conseil Départemental, accompagnement à l'insertion professionnelle, accompagnement des projets de rénovation énergétiques, ...

Pour toute question, renseignements au

03 84 81 83 11

ou sur le site : cc-laplaine-jurassienne.fr/index.php/viepratique/



La médiathèque intercommunale André BESSON est ouverte en libre-service et dans le respect des règles sanitaires.



Un service de portage de livres à domicile ainsi qu'un Drive culturel sont à votre disposition.

Renseignements au **03 84 80 10 51**, par mail : mediatheque.ccpj@orange.fr ou sur le site https://www.mediatheque-andre-besson.com/

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Déchèterie de Chaussin 03 84 82 56 19



Pour l'obtention, le remplacement d'un bac, d'un badge déchèterie ou pour signaler un changement de situation, déménagement, prendre contact avec le SICTOM de DOLE

au **03 84 82 56 19** du **lundi au vendredi** de 8h05 à 11h45 et de 13h05 à 15h45

ou faire la démarche en ligne sur le site

https://www.sictomdole.fr/

HIVER		
	MATIN	APRES-MIDI
Lun.	9h30 - 11h45	-
Mar.	-	14h00 - 16h45
Mer.	9h30 - 11h45	-
Jeu.	-	14h00 - 16h45
Ven.	9h30 - 11h45	14h00 - 16h45
Sam.	9h30 - 11h45	14h00 - 16h45
ÉTÉ		
	MATIN	APRES-MIDI
Lun.	9 H – 11h45	-
Mar.	9 H – 11h45	14h00 - 17h30
Mer.	9 H – 11h45	-
Jeu.		
Jeu.	9 H – 11h45	14h00 - 17h30
Ven.	9 H – 11h45 9 H – 11h45	14h00 - 17h30 13h30 - 17h30

Évolution possible des horaires en cours d'année.

VICTIME DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Que faire, quels sont vos droits et démarches ?



Madame Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur, chargée de la Citoyenneté a présenté lors de la conférence du presse du 28 octobre 2021 un flyer à destination des victimes de violences sexuelles et sexistes. Ce document, élaboré en lien avec les FSI et le conseil national des barreaux, rappelle à la victime l'ensemble de ses droits et les modalités des démarches à accomplir dans le cadre d'une plainte.



